**CONTRAT DE COLLABORATION ESPORT FLY ESPORT**

[fly.contact@fly-esport.fr](mailto:fly.contact@fly-esport.fr)

https://fly-esport.fr/

Mr Pronom Mathias,   
Je suis heureux de vous annoncer que vous êtes membre à part entière de la structure eSport. Veuillez lire le contrat ci-dessous attentivement. Cordialement   
  
**OBJET DU CONTRAT :**

Le contrat a pour objet de définir les termes et conditions de la collaboration entre l'Organisation et le Joueur pour participer à des compétitions sportives en représentant l'Organisation.

**DURÉE :**  
La collaboration entre l'Organisation et le Joueur débutera à la date de signature du présent contrat et se poursuivra pour une durée fixe entre la structure et le joueur cela peut être ; « 2 mois 1 ans 2 ans » sauf résiliation anticipée conformément aux termes du présent contrat.

**OBLIGATIONS DE L'ORGANISATION :**

**1. Soutien Financier** : L'Organisation s'engage à fournir un soutien financier au Joueur pour couvrir les dépenses liées à la participation aux compétitions, y compris les frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription.

**2. Équipement et Infrastructures** : L'Organisation fournira au Joueur l'équipement nécessaire pour participer aux compétitions, ainsi que l'accès à des infrastructures appropriées pour l'entraînement.

**3. Gestion de la Marque** : L’Organisation aura le droit d'utiliser l'image, le nom et la marque du Joueur à des fins de promotion, de marketing et de sponsoring, sous réserve de l'approbation préalable du Joueur.

**OBLIGATIONS DU JOUEUR :**

**1. Engagement Exclusif** :Le Joueur s'engage à représenter exclusivement l'Organisation pendant la durée du contrat et à ne pas participer à des compétitions au nom d'autres organisations concurrentes.

**2. Participation Active** :Le Joueur s'engage à participer activement aux entraînements, aux compétitions et à toutes les activités liées à la promotion de l'Organisation.

**3. Respect des Règles** : Le Joueur s'engage à respecter les règles édictées par l'Organisation, ainsi que les règles des compétitions auxquelles il participe.

**RÉSILIATION** :

En cas de non-respect par l'une des parties des obligations stipulées dans le présent contrat, l'autre partie aura le droit de résilier le contrat avec effet immédiat.

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Toutes infractions ou contrefaçon de la marque ou irrespect des règles serait sanctionner d’un C4 et un bannissement de notre structure et les faits serait informé chez les autres structures.  
  
Si vous allez voler la marque ou autre pour contre la marque vous pouvez être poursuit par la justice.

FlyCommunity l'Organisation 2023

[Signature de structure] [Signature du joueur]

